

ATTESTATION DE COMPÉTENCES

A l'issue du jury qui s'est déroulé le 09/06/2022, l'OFIB atteste que

GLAIN Lionel

A réussi les épreuves de mise en situation professionnelle d'acquisition des compétences juridiques et réglementaires nécessaires à la démarche expertale, ainsi qu'à l'ensemble des techniques d'expertise en bâtiment du cycle de formation qui s'est déroulé

Du 22/03/2022 AU 08/06/2022

(23 jours soit 184 heures de formation réalisées)

Organisme de formation enregistré sous le n° 52 72 01107 72 auprès du Préfet de la Région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fait à LE MANS, le 09/06/2022 Stéphane RAMON Directeur de l'organisme de formation

